

Covid-19 : Von der Leyen bientôt inculpée pour corruption ?

écrit par Christian Navis | 12 avril 2024





Inutile de s'en réjouir trop vite. Pour des faits susceptibles d'envoyer en prison « les gens qui ne sont rien », ceux de son espèce se prennent une tape sur les doigts. Une admonestation pour leur « imprudence ».

Les médias plaident la bonne foi, les politiciens sont solidaires, et les juges ne veulent pas risquer leur carrière. Et puis, elle est l'égérie de la guerre faite aux Russes.

Corruption et favoritisme font partie du fonctionnement « normal » des institutions. Les fustiger permet de zapper les millions de personnes empoisonnées « grâce » aux bons soins de Pustula.

Mais bon, si à défaut de la mettre à l'ombre, l'affaire Pfizer l'obligeait à se retirer de la vie politique, ce serait déjà pas mal. Car, pour le moment, elle est la seule candidate à sa succession. Personne n'ose l'affronter. Ses

sbires auraient des dossiers sur tout le monde...

Du moins grave au plus grave, le maintien de cette sorcière aux commandes de l'Eurocrature

Le piepergate pour éclipser le bourlagate ? Ce scandale supplémentaire a pour origine une lettre adressée à la présidente de la Commission par des membres éminents du collège des commissaires : le vice-président et haut représentant Josep Borrell, et les commissaires Thierry Breton, Paolo Gentiloni et Nicolas Schmit. Un Espingouin, un Francistanais, un Rital et un Luxembourgeois. Bel éclectisme !

Dans cette bafouille du 17 mars 2024, les hiérarques contestent la nomination de Markus Pieper comme commissaire au marché intérieur. Le choix de ce Fridolin, chef des CDU-CSU au sein du PPE (Parti populaire européen) « *pose des questions sur la transparence et l'impartialité du processus de nomination* », s'insurgent les quatre contestataires.

Le doryphore a été coopté en l'absence du commissaire responsable des candidatures, Thierry Breton, qui avait fait part de sa préférence pour d'autres satrapes. En outre, cette nomination n'a été précédée d'aucune discussion entre les sous-chefs, pas même d'une présentation de l'impétrant. Comme c'est prévu par les statuts.

Pire, Markus Pieper a été choisi alors que ses concurrentes qui avaient respecté la procédure, avaient été préférées lors de l'évaluation préalable par un comité de sélection indépendant. Pieper est arrivé bon dernier, derrière la Tchèque Martina Dlabajová et la Suédoise Anna Stellingner.

Mais puisque son poste doit être renouvelé avant la fin de l'année, la Hyène n'allait pas se priver du soutien d'un autre Fritz. Toujours d'accord entre eux, ceux de « la race supérieure » pour niquer les sous-hommes ! Et même sans mauvaises pensées, on ne refuse pas un petit boulot (par sa charge de travail infime) à 20.000 euros par mois non imposables. Ça incite à la reconnaissance du ventre.

Pour le Pieper gate comme pour le Bourla Gate, Pustula refuse de répondre et affiche un souverain mépris pour les députés

Par des questions écrites prioritaires, des élus ont demandé à la Commission quelles qualifications exceptionnelles justifiaient le choix de Markus Pieper au détriment des autres candidatures ? Pustula a répondu qu'elle n'avait pas à répondre puisque, selon elle, le processus de nomination aurait été mené de façon transparente (sic).

Cela risque d'être un peu plus compliqué pour elle avec les limiers du Parquet européen (EPP0) saisis d'une enquête pour «ingérence dans les fonctions administratives, destruction de SMS, corruption, trafic d'influence et conflit d'intérêts ». D'autant plus ennuyeux que la progression de l'enquête est rendue publique. Du moins dans ses grandes lignes. Certains députés destinataires ne se privent pas d'en assurer une large diffusion.

Une histoire belge qui ne la fait pas rire

Le 5 avril, Frédéric Baldan, un Belge accrédité auprès des institutions européennes, s'est constitué partie civile, estimant que les finances publiques de son pays avaient été lésées par les arrangements entre la Hyène et Pfizer par la signature en mai 2021 d'un contrat léonin, portant sur 1,8 milliard de doses de vaccin.

L'affaire des contrats Pfizer avait jusqu'alors fait l'objet de recours administratifs contre la Commission, auprès du Médiateur européen et de la Cour de justice de l'Union européenne. Mais c'est la première fois que Pustula est citée au pénal, à titre personnel, sur ce dossier. Cela pourrait entraîner la levée de son immunité, avec la possibilité de consulter les SMS confidentiels échangés avec Albert Bourla, le PDG de Pfizer.

La présidente de la Commission devrait répondre d'usurpation de fonctions et de titre, destruction de documents publics, prise illégale d'intérêts et corruption. Car Pustula a agi en dehors des traités européens et outrepassé les termes de son mandat. En effet, si la Commission a une compétence

générale dans le domaine de la santé, aucune mission de négociation n'avait été confiée à sa présidente.

On pourrait comprendre ce flou dans l'urgence, **s'il ne s'était accompagné de la destruction de documents publics.**

Car dès que des négociations sont menées au nom de l'Eurocrature, par SMS ou autrement, leurs traces deviennent officielles. La médiatrice européenne, Emily O'Reilly, et la Cour des comptes européenne, avaient demandé que ces SMS soient rendus publics. Pustula a refusé de se plier à cette injonction... C'est la troisième fois qu'elle use de ce stratagème. La première fois en Allemagne dans une affaire de corruption. La deuxième, lors des petits arrangements pour la caser à son poste.

Si elle a procédé à la suppression des SMS, il s'agirait d'une destruction de documents officiels. Même s'il était possible de les ressusciter dans les serveurs du fournisseur après une CRI (commission rogatoire internationale)... Et si elle les a toujours, mais refuse de les dévoiler, au prétexte qu'ils seraient de nature privée, ces échanges pourraient révéler une relation intime constituant un conflit d'intérêts flagrant.

Levée de boucliers contre Pustula dont on redécouvre qu'elle n'a aucune légitimité

La position dominante de Pfizer ouvre la voie à tous les soupçons. Selon l'Institut de santé publique **Sciensano**, sur les 40,4 millions de doses de « vaccins » reçues par la Belgique fin 2022, 27,9 millions étaient du Pfizer. Et c'est toujours l'omerta sur les morts et les malades du vaxxin.

« Les principaux procureurs de plusieurs États européens enquêtent sur des allégations d'actes criminels liés aux négociations sur les vaccins entre la présidente de la Commission européenne et le PDG de Pfizer », annonce **Politico**. Rompant brutalement le silence assourdissant des main stream européens.

L'annonce selon laquelle le Parquet européen (EPP0) enquête de son côté, risque d'accabler un peu plus la présidente de la Commission pour son rôle dans le méga-accord sur les

prétendus vaccins. Pour une fois, les institutions de Bruxelles peuvent avoir du bon ! L'EPP0 est habilité à conduire des enquêtes supranationales et pourrait faire saisir des téléphones et tous documents pertinents dans les bureaux de la Commission ou dans n'importe quel pays de l'UE.

Or selon le rapport de la Cour des comptes européenne, Pustula a personnellement organisé le méga-accord achetant à Pfizer 1,8 milliard de doses de vaccin pour 35 milliards d'euros dans le cadre de négociations confidentielles avec Albert Bourla, au printemps 2021. **Selon la cour, les règles de concurrence et d'engagement des fonds n'ont pas été respectées.**

Et avec ça, des vieilles affaires bien pourries ressortent !

Avant la grippe pangoline, Pustula n'en était pas à son coup d'essai. Ses adversaires ont retrouvé un rapport d'enquête accablant sur la responsabilité de la Hyène dans un scandale qui a coûté plusieurs centaines de millions d'euros au ministère de la Défense germanique qu'elle dirigeait. Entre incompétence et favoritisme. Avant de filer à Bruxelles.

Pendant les années précédant son exil européen, Pustula a pratiqué une gestion baroque. **Des millions d'euros ont été dilapidés sans contrôle au profit de consultants, experts et autres sous-traitants privés.** Ces tractations cachaient souvent des liens de copinage, de sexe ou de connivence entre élus, hauts dignitaires, fournisseurs d'équipements militaires et lobbyistes... Le travail de la commission d'enquête a été promptement étouffé.

Pustula avait cru s'en tirer en racontant que les décisions étaient prises à son insu et donc qu'elle ne pouvait en être tenue pour responsable. **Or le rapport de la commission d'enquête a établi que l'ex ministre était régulièrement informée du suivi des contrats, et des problèmes, mais n'a jamais bougé le petit doigt pour mettre fin à la corruption.** Pire rappelle Politico, Pustula a fait obstruction à

l'enquête parlementaire en expurgant ses téléphones de tous les messages avant de les livrer. Il y donc eu un précédent aux manigances de Bruxelles! Et cette fois, elle ne pourra pas arguer de son immunité diplomatique pour échapper à la justice pénale. Puisque l'UE peut la lui retirer.

Pour couronner le tout, il y a les 1,2 milliard d'euros versés au Hamas entre 2021 et 2024. Un financement des assassins nazislamistes assumé par Pustula. Cette hyène est la première Allemande depuis 1945 à arroser officiellement des tueurs de Juifs. Sans honte ni complexe.

Christian Navis

<https://climatorealist.blogspot.com/>

<https://ripostelaique.com/covid-19-von-der-leyen-bientot-inculpee-pour-corruption.html>